

GuingampMaG

n°20 / MARS 2013

le Magazine d'actualités de Guingamp
Kelaouenn keleier Gwengamp

infos ville

dossier Le budget 2013

questions/réponses



Culture



Éducation / Enfance



Développement urbain / Logement



Développement durable



Sports



Espaces publics



Patrimoines



Égalité / Citoyenneté / Intégration



Solidarités / Lien social



Assurances particuliers, professionnels et entreprises
Assureur partenaire de l'EAG

2, rue des ponts Saint-Michel - 22200 GUINGAMP
Tél. : 02 96 43 88 57 - Fax : 02 96 44 05 96



DÉPANNAGE ENTRETIEN

26, rue des ponts St-Michel - 22200 GUINGAMP
Tél. : 02 96 21 06 31

Boulevard la Fayette 22300 LANNION
Tél. : 02 96 46 57 58 - Fax : 02 96 46 33 94

Assainissement
Débouchage et curage
Canalisations, vidange toutes fosses, nettoyage de puits...

Nettoyage industriel
Nettoyage de cuves à fioul

Contrôle et diagnostic des réseaux




SANITRA FOURRIER

Votre Partenaire de référence



LANNION - 02 96 23 11 51
PLOUMAGOAR - 02 96 43 98 54

Les TAXIS de GUINGAMP

Commune de stationnement : Guingamp



Lionel KERMARREC
06 48 46 96 13
Toutes distances 7j/7
Gares, aéroports, hôpitaux, scolaire, entreprises...
Agrée transports médicaux (TAP : VSL/Taxis)
Paiement CB accepté





Votre projet de construction de A à Z

FAIBLE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE



LA SOLUTION À LA RT 2012



Notre mode constructif : coffrage isolant :
R=7 m².K/W
pour un mur de 35 cm

Présent au SALON DE L'HABITAT de GUINGAMP samedi 20 et dimanche 21 avril

PLOUISY 02 96 43 96 79
www.jezequel-construction.com

PEINTURE DECORATION



LE GUEN
Peinture
Une Equipe à Votre Service!

47, rue JM Le Foll • 22300 PLOUBEZRE
Tél. 02 96 37 41 38 • Fax: 02 96 47 12 25
Port. 06 03 68 71 91 • le-guenc@wanadoo.fr

RAVALEMENTS REVETEMENTS



GuingampMag

le Magazine d'actualités de Guingamp

n°20 / Mars 2013

Directrice de la publication : Annie Le Houérou, députée, maire de Guingamp
Rédaction : Hôtel de Ville de Guingamp avec la collaboration de Françoise Le Guern, tél. 02 96 40 64 40
Photos : Michel Leroux, Françoise Le Guern (sauf mention contraire), Phovoir, Fotolia, C. Berthelot, Alain-Gariteai
Impression : Roudenn Grafik Guingamp - Imprimerie verte
Tiré à 5 500 exemplaires sur papier recyclé et encres végétales
Conception/Régie publicitaire : agence Be New, tél. 02 96 44 45 22
Distribution : Hôtel de Ville de Guingamp
Parution du prochain numéro : juin 2013

édito

Le calendrier annuel de la municipalité est organisé autour de la réflexion sur les projets avec un temps pour les études, un temps pour la concertation mais aussi un temps pour la décision, moment le plus difficile où il faut trancher et concilier plusieurs exigences.

Dans mon rôle de maire, ces décisions sont guidées par le premier principe d'intérêt général. Elles s'inscrivent aussi dans le cadre des engagements que notre équipe, dans sa diversité, a pris auprès des Guingampais. Ces engagements, nous devons les tenir jusqu'au terme de notre mandat.

Notre action repose sur trois piliers :

- le développement des liens sociaux à tisser entre les différents acteurs de notre ville (habitants, associations, commerçants...)
- le développement durable et donc la qualité du cadre de vie
- la mise en valeur de notre patrimoine commun, il est notre richesse à tous.

Nous consacrons près de 60 % de notre budget de fonctionnement pour assurer le bon fonctionnement de nos écoles, pour accompagner les plus fragiles d'entre nous, pour garantir notre sécurité dans les lieux publics, pour nous aider à la construction du bien vivre ensemble à Guingamp. En votre nom, je remercie nos agents municipaux pour leur travail et leur dévouement à votre service.

Ce budget 2013 est ambitieux car il garantit ce bon fonctionnement des services et préserve notre capacité d'investissement.

Ces investissements permettent de donner du travail aux entreprises locales et créent donc de l'emploi pour les Guingampais. C'est ainsi que nous améliorons l'accueil dans nos écoles, que notre programme de voirie est conséquent avec une réponse apportée aux sollicitations des habitants exprimées lors des visites de quartiers.

Nous investissons pour donner envie de vivre dans notre ville : un habitat de qualité dans des quartiers rénovés, des sites remarquables réhabilités : le château de Pierre II rendu accessible dans un cadre paysager qui témoigne de notre histoire, la prison ouverte au public par une première phase de restauration et ensuite par la création d'un centre des arts visuels et du patrimoine autour de la photographie.

Vous pouvez compter sur notre engagement et détermination à faire de Guingamp une ville attractive et rayonnante. Vous pouvez aussi compter sur notre sagesse pour ne pas engager Guingamp au-delà de nos capacités financières et pour garantir aux Guingampais un juste retour sur notre investissement.

Je vous invite à venir découvrir ces grands projets lors des réunions publiques que nous organisons.

Waraok, partageons notre avenir
Votre maire, députée, Annie Le Houérou

pennad-stur

Renket eo bet deiziadur an Ti-kêr evit ar bloaz en-dro d'ar preder war ar raktresoù, gant un amzer evit ar studiadennoù, un amzer evit en em glevet, met ivez un amzer evit ober e soñj, anezhi an hini ziaesañ, ma ranker divizout da vat petra zo d'ober ha kompezañ meur a c'houlenn.

Maerez on-me, ha heñchet eo an divizoù-se gant mad an holl da gentañ.

En em gavout a reont ivez e-barzh ar promesaoù a zo bet graet da Wengampiz gant hon skipailh, liesseurt an tamm anezhañ. Ret eo dimp delc'hen d'ar promesaoù-se betek termen hon respet.

Emañ hon obererezh en e sav war dri zroad :

- skoulmañ muioc'h a liammoù sokial etre oberourien hon c'hêr (annezidi, kevredigezhioù, kenwerzhourien...)
- an diorren padus, ha diwar-se kalite ar vuhez
- talvoudekaat hon glad boutin, rak pinvidigezh an holl eo.

Lakaat a reomp tost da 60 % eus hon budjed mont en-dro er skolioù, da sikour ar reoù vreskañ ac'hanomp, da warantiñ hon surentez el lec'hioù foran, da sikour sevel ar “bevañ mat asambles” e Wengamp. Trugarekaat a ran gwazourien kêr en hoc'h anv, evit o labour hag o emouestl en ho servij.

Palioù uhel zo gant ar budjed 2013 rak gwarantiñ a ra ec'h ay mat ar servijoù en-dro ha gwareziñ a ra hon barregezh da bostañ arc'hant.

Gant ar postadurioù-se e c'hallomp reiñ labour da embregerezhioù ar vro, ha dre se krouiñ implijoù evit Gwengampiz. Evel-se e wellaomp an degemer en hon skolioù hag ur programm bras hon eus evit an hentoù, evit respont da c'houlennoù an annezidi hon doa klevet pa oamp bet o weladenniñ ar c'harterioù.

Postañ a reomp arc'hant evit degas c'hoant da vevañ en hon c'hêr : tier a-feson e karterioù renevezet, lec'hioù dibar adlakaet e-ratre : kastell Pêr 11 ma c'haller mont bremañ, en un endro hag a zo un testeni eus hon istor, ar Prizon digor d'an dud war-lerc'h ur reuziad reneveziñ kentañ ha goude-se pa vo krouet ur greizenn evit an arzoù da welet hag ar glad en-dro d'al luc'hskeudennerezh.

Gallout a rit kontañ warnomp : mennet omp d'ober eus Gwengamp ur gêr dedennus ha skedus.

Gallout a rit ivez kontañ war hon furnez evit chom hep engouestlañ Gwengamp en tu-hont d'ar pezh a c'hall ober a-fet arc'hant hag evit gwarantiñ da Wengampiz e vefont paeet en-dro evel zo dleet evit o fostadurioù.

Pediñ a ran ac'hanoc'h da zont d'ober gwelloc'h anaoudegezh gant ar raktresoù bras-se da-geñver an emvodoù foran a vez aozet ganimp.

War-raok, bevomp asambles hon amzer-da-zont
Ho maerez ha kannadez, Annie Le Houérou

infos ville	4
dossier Le budget 2013	8
La culture en proximité	14
billet de l'opposition	17
Gadrea	17
questions/réponses	18
agenda	18

spot



Le jardin public

Les anciens jardins de la communauté des religieuses Augustines hospitalières ont été acquis par la ville en 1912 lors du transfert de l'hôpital à Pabu. Après la décision de transférer dans les bâtiments l'hôtel de ville et l'école primaire supérieure des garçons, une première idée fut de rentabiliser cette acquisition en aménageant, dans les jardins des religieuses, un lotissement : deux rues seraient créées, l'une rejoignant le carrefour de Pors an Quen et l'autre le mess des officiers, actuel centre culturel breton.

Heureusement, fut rapidement proposée l'idée d'y aménager un jardin public, en plein centre-ville, projet à l'étude depuis plus de 20 ans et d'y installer le kiosque à musique. Après de longues discussions, car ce projet était bien évidemment plus coûteux, il fut adopté et les travaux commencèrent en 1913. Il fut alors procédé à l'abattage des arbres fruitiers du jardin des religieuses mais le grand chêne fut préservé. Les travaux étaient à peine achevés en 1914 quand le maire de Guingamp, le commandant Billot, fut tué à la guerre 14/18 et c'est tout naturellement que les élus de l'époque donnèrent son nom au jardin public.

Le service espaces verts a souhaité restituer au jardin son allure d'origine avec un parc plus clair et aéré, traversé d'allées étroites et bordé de massifs fleuris. Ont ainsi été supprimés des lauriers, abattus quelques arbres devenus dangereux, arrachés des arbustes le long de la rue des Lutins ainsi que des souches d'arbres tombés lors de la tempête de 1987. De nouveaux massifs (hydrangeas et rhododendrons) ont été ajoutés et les allées reformées et sablées. Le kiosque à musique sera mis en valeur par la création de massifs de plantes annuelles légèrement en retrait.

Infos ville / Keleier kêr

La réforme des rythmes scolaires

La ville de Guingamp souhaite mettre en place cette réforme dès la rentrée 2013. Elle a mis en place un comité de pilotage qui réunit les élus municipaux, les services de la ville, le représentant de l'inspection académique, les directeurs d'écoles et les représentants des parents d'élèves. Un comité de pilotage à l'échelle de Guingamp Communauté a également été créé pour travailler sur un projet éducatif cohérent à l'échelle du territoire. Lors de ce comité de pilotage, il a été constamment rappelé la volonté des élus de travailler pour le bien-être de l'enfant. De nombreuses questions y ont été posées tant de la part des enseignants que des parents. Aussi, même si les choses ne sont pas encore complètement figées, il nous est apparu important de vous informer dès à présent sur cette réforme des rythmes scolaires et sur la future organisation de la semaine scolaire au moyen de cette foire aux questions.

La réforme en général

Pourquoi faire une réforme des rythmes éducatifs ?
Pour favoriser la réussite éducative de tous les enfants. En effet, les rythmes auxquels ils sont soumis actuellement ne sont pas adaptés et nuisent à la qualité de leur apprentissage et à leur bien-être. Sur une année scolaire, les enfants français passent à l'école 144 jours contre près de 190 en moyenne dans les autres pays d'Europe. Dans un rapport de 2010, l'Académie nationale de médecine soulignait que la désynchronisation des enfants, c'est-à-dire l'altération du fonctionnement de leur horloge biologique, entraîne fatigue et difficultés d'apprentissage. De nombreux chronobiologistes ont formulé des préconisations sur lesquelles s'appuie cette réforme :

- revenir à une semaine de 4 jours ½ avec une priorité au mercredi matin scolarisé
- avoir une approche globale du temps de l'enfant
- penser l'école comme un lieu de vie et d'éducation

Une étude menée en 2011 sur l'évaluation des performances éducatives dans 45 pays dont 123 pays européens a d'ailleurs classé la France en 29^e position, en deçà de la moyenne européenne.

Pourquoi les enfants devront-ils à nouveau aller à l'école le mercredi matin ?
Les rythmes actuels sont inadaptés car ils comptent un nombre trop faible de jours travaillés dans la semaine comme dans l'année, ce qui impose des journées trop chargées et induit des coupures trop brutales pour les enfants d'après les chronobiologistes. Cette réforme permet donc de reconquérir la 9^e demi-journée de classe perdue en 2008 et de revenir à 180 jours travaillés par les enfants au cours de l'année scolaire.

Pourquoi alléger la journée scolaire de ¼h ?
Le retour en 2008 à une semaine de 4 jours avec la même quantité de connaissances à acquérir a imposé aux enfants des journées bien trop longues et bien trop chargées, comme l'a montré le rapport de l'Académie de médecine de 2010. L'organisation actuelle des journées ne correspond donc pas aux rythmes psychologiques et biologiques des enfants et ne les placent pas dans leurs meilleures conditions d'apprentissage. En allégeant la journée de l'enfant de près d'une heure alors qu'elle dure aujourd'hui six heures, on contribue fortement à revenir à des rythmes plus équilibrés. La réforme prévoit donc de revenir à une semaine de 9 demi-journées d'école et d'alléger chaque journée scolaire de ¼h environ. Sur les 4 jours d'école que nous connaissons



aujourd'hui (lundi, mardi, jeudi et vendredi), trois heures par semaine sont ainsi dégagées. Celles-ci sont regroupées sur le mercredi matin où les écoles vont accueillir les enfants.

Pourquoi rajouter du temps périscolaire si l'on juge les journées des enfants déjà longues ?
Les travaux des chronobiologistes sur le rythme journalier des enfants démontrent clairement qu'ils ne peuvent suivre dans de bonnes conditions 6 heures d'apprentissages purement scolaires (mathématiques, français, etc.). En revanche, au-delà du temps scolaire, il est possible et enrichissant pour leur développement de leur proposer des temps d'accueil distincts de la classe, des activités ludiques, créatives, sportives ou artistiques, à partager avec leurs camarades.

À quelle heure les enfants pourront-ils quitter l'école ?
L'heure de sortie des enfants ne changera pas. Cette rénovation des rythmes éducatifs a aussi été pensée par rapport aux journées des parents. Ainsi, aucun enfant ne sera obligé de quitter l'école avant 16h30. En effet, si le temps scolaire est allégé de ¼h sur la journée, c'est la ville qui proposera aux élèves guingampais sur ces temps libérés des activités ludiques et éducatives afin de compléter de manière agréable et utile leur journée d'école.

La réforme à Guingamp

La réforme entre-t-elle en application dès 2013 à Guingamp ?
OUI. La réforme prend son effet à la rentrée 2013 à Guingamp comme sur tout le territoire national. Ce n'est que sur dérogation motivée que l'État peut accorder à une collectivité de la reporter à 2014. La ville de Guingamp souhaite avant tout privilégier le bien-être de l'enfant et a décidé de mettre en place dès 2013 cette réforme. Elle met tout en œuvre en étroite concertation avec les enseignants et les parents d'élèves mais aussi avec les représentants des associations susceptibles d'intervenir sur ces nouveaux temps "périscolaires" pour réussir au mieux ce changement.

Comment feront les familles le mercredi ?
Cette nouvelle organisation de la semaine nécessitera bien sûr des adaptations pour les familles. Il faut cependant savoir que la suppression d'une journée de classe il y a quatre ans avait aussi pu compliquer la situation des familles où les parents travaillent, mais aussi celle des familles où les enfants n'ont pas la chance de pouvoir bénéficier d'activités complémentaires et pour lesquelles la coupure du mercredi peut constituer un véritable

temps délaissé. Les enfants inscrits au centre de loisirs de Guingamp seront ainsi accueillis dès le mercredi midi. Une navette sera mise en place pour leur transport de leur école au centre où le déjeuner leur sera servi.

Ces nouveaux temps d'activités périscolaires (Tap) seront-ils gratuits ?
OUI. Les activités proposées par la ville jusqu'à 16h30, c'est-à-dire sur du temps initialement consacré à la scolarité de l'enfant, seront totalement gratuites, y compris pour les enfants scolarisés à Guingamp et résidant à l'extérieur. En revanche, les activités périscolaires se déroulant après 16h30 resteront payantes, comme aujourd'hui.



Les rythmes scolaires en France Le saviez-vous ?

LA FRANCE CUMULE :

- » **le nombre de jours d'école le plus faible d'Europe avec 144 jours** seulement contre 187 jours en moyenne au sein de l'OCDE
- » **une semaine particulièrement courte avec 4 jours d'école par semaine**, contre 5 voire 6 chez la plupart de nos voisins européens
- » **un volume horaire annuel d'enseignement très important, 864 heures par an** contre 774 à 821 heures en moyenne – selon l'âge des écoliers – au sein de l'OCDE
- » **une année scolaire concentrée sur seulement 36 semaines**

POUR EN SAVOIR PLUS :
education.gouv.fr/rythmes-scolaires



Les enfants seront-ils obligés d'assister à ces Tap (temps d'activités périscolaires) ?
NON. Ces activités ne seront pas obligatoires. En fonction de l'organisation qui sera choisie à l'issue de la concertation, les parents pourront amener leurs enfants plus tard si l'entrée de la classe est repoussée, ou bien récupérer leurs enfants plus tôt si la fin de la classe est avancée.

Les enfants seront-ils accueillis à la cantine le mercredi midi ?
NON. Mais les enfants inscrits au centre de loisirs pourront déjeuner au centre. Une navette sera mise en place pour le transport de ces enfants de leur école vers le centre de loisirs.

Les enfants scolarisés à Guingamp mais habitant dans une autre commune pourront-ils aller au centre de loisirs de Guingamp ?
OUI. La ville de Guingamp a décidé d'assouplir les règles d'accès à son centre de loisirs pour le mercredi après-midi y compris la restauration du midi à tous les enfants scolarisés à Guingamp résidant dans des communes extérieures.

Les activités périscolaires après 16h30 vont-elles disparaître ?
NON. Toutes ces offres sont maintenues. Elles restent payantes pour les familles aux mêmes conditions. Le centre de loisirs sera ouvert le mercredi après-midi.

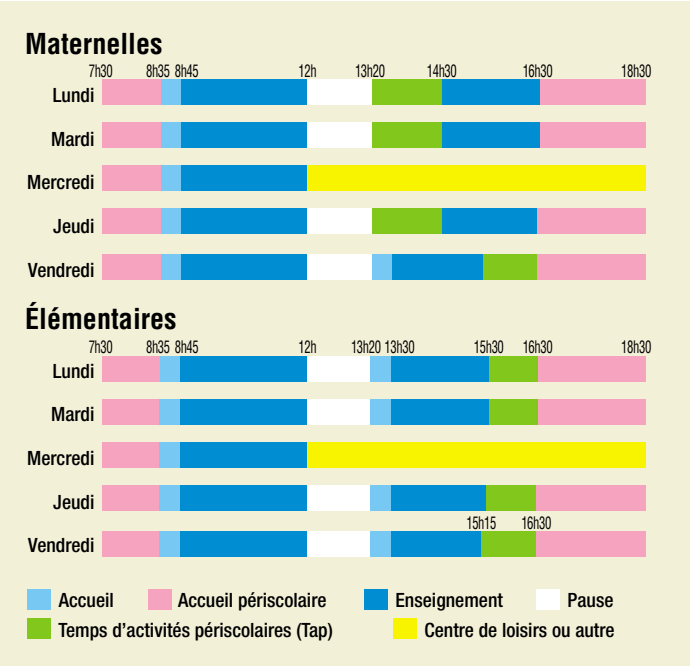
Des moyens supplémentaires sont-ils prévus ?
OUI. La ville va devoir réorganiser le planning de ses agents et procéder à des recrutements.

De quoi seront faits ces Tap ?
La ville a d'ores et déjà rencontré un certain nombre d'associations qui se déclarent prêtes à intervenir dans les écoles lors de ces Tap : échecs, photographie, sports, dessin, conte... Une fois définitivement arrêtée l'organisation de la semaine, nous pourrions alors construire le projet éducatif territorial avec tous les partenaires.

Quel sera l'encadrement prévu lors de ces Tap ?
La loi prévoit un taux d'encadrement d'un animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans et un animateur pour 18 pour les plus de 6 ans avec un taux de 50 % d'animateurs qualifiés de la fonction publique (Bafa, BAFD), 30 % de personnes effectuant un stage pratique de type Bafa et 20 % de personnes ne remplissant pas ces conditions, par exemple des salariés ou personnes du milieu associatif appelées à intervenir lors de ces Tap.

Les impôts vont-ils augmenter ?
NON. Aucune augmentation d'impôts ne résultera de la mise en œuvre de cette réforme. Il s'agit d'une priorité pour la ville de Guingamp au service de l'enfant.

Connaît-on déjà les scénarios les plus vraisemblables ?
OUI. À l'heure actuelle, c'est le scénario suivant qui a été retenu par le comité de pilotage mis en place :



Votre projet de construction en ville

11 LOTS LIBRES
47 € TTC/m²
de 300 à 684 m²



Renseignements :
mairie de Guingamp
02 96 40 64 40



Réhabilitation de l'ancienne prison



Patrimoine rare et original, l'ancienne prison est considérée comme un joyau du patrimoine architectural national. La ville de Guingamp porte aujourd'hui un ambitieux projet de réhabilitation et de réutilisation de ce monument historique avec pour objectif d'y créer un centre de la culture et des patrimoines.

Elle a ainsi confié à un architecte en chef des monuments historiques, M. Batard, une étude de faisabilité. Le projet s'inscrit sur 5 phases distinctes qui peuvent être menées de façon totalement indépendante sur plusieurs années en fonction de notre capacité à les financer et à mobiliser d'autres financeurs. L'évaluation de ces 5 phases est de 6 785 000 € HT. Pour 2013, la ville a voté un budget de 237 000 € pour financer les études architecturales et techniques indispensables à la concrétisation de ce projet. Ces études permettront de déposer une demande de permis de construire, autorisation indispensable avant tout commencement de travaux. Des travaux d'urgence de consolidation du mur d'enceinte sont également compris dans cette enveloppe.

C'est une procédure longue du fait du caractère historique et exceptionnel du bâtiment. Les services de la Drac sont particulièrement exigeants sur la cohérence du projet mais soutiennent notre initiative.

La ville de Guingamp souhaite engager les deux premières phases de ce projet qui permettront :

- d'ouvrir le bâtiment au public
- de lui donner une vocation : centre des arts visuels et des patrimoines.

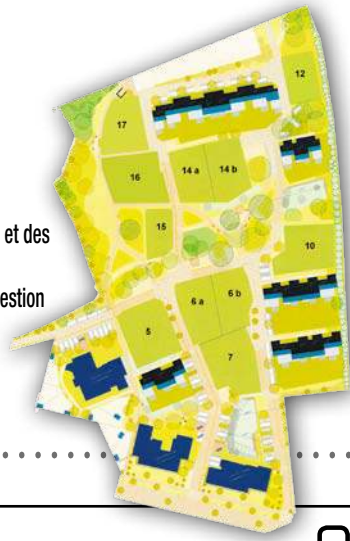
Le budget prévisionnel engagé pour ces 2 phases est de 2 818 000 € HT.



Coût des travaux	2013	2014	2015
• Phase études + travaux d'urgence / Consolidation du mur d'enceinte	253 000 €		
• Phase 1 - Ouverture au public		1 480 100 €	
Restauration de la cour centrale, restauration de l'entrée historique ouest, création d'une nouvelle entrée sud, restauration et aménagement de la cour de l'atelier et de la cour 6 et aménagement du chemin de ronde.			
• Phase 2 - Création d'un espace d'exposition			1 337 900 €
Restauration du bâtiment des femmes et construction d'une extension couvrant les cours 3 et 4			
Financement déjà acquis			
Sur la partie restauration			
Drac 40 %	65 500 €	475 000 €	205 100 €
Région		80 000 €	80 000 €
Autres (en cours)			
Sur la partie aménagements culturels et patrimoniaux - Recherche de financements en cours			
Part provisoire de la ville à financer	187 500 €	925 100 €	1 052 800 €

Réservez dès maintenant votre terrain à bâtir sur Guingamp !

- 11 lots viabilisés, de 305 à 684 m², à proximité du cœur de ville et libres de construction sont disponibles.
- Au sein du nouveau quartier de Gourland (sur l'ancienne route de Brest), dans un cadre de verdure préservé et à proximité des équipements et des commerces, 11 terrains à bâtir, de 305 à 684 m², sont proposés à la vente au prix de 47 € TTC/m².
- Pour vous proposer un quartier arboré, calme et sécurisé où construire votre projet, des aménagements de qualité (aménagement paysager, gestion des eaux pluviales, circulation apaisée) sont réalisés par la ville de Guingamp avec le soutien de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) et la Région Bretagne dans le cadre du Programme de renouvellement urbain (PRU).
- La réservation est dès à présent possible. Si vous êtes intéressé par un lot ou souhaitez plus de renseignements, contactez le service urbanisme de la mairie au 02 96 40 64 40.



Dossier

Le budget 2013 Budjed 2013

Le conseil municipal de la ville a adopté en séance du 25 mars le budget 2013. L'adoption du budget constitue un acte fort de la vie politique locale car c'est ce budget qui permet la mise en œuvre des projets majeurs qui traduisent le projet politique porté par la municipalité.

Ce budget sert à faire "fonctionner" la ville au quotidien : subventions aux associations, fonctionnement des écoles et des services, entretien des rues, mise à disposition des équipements municipaux, etc. Les services et les élus veillent à la stabilité de ces dépenses tout en maintenant un niveau de services performant pour la population.

Les dépenses d'investissement prévues dans ce budget permettent de préparer l'avenir et le développement de Guingamp tout en maîtrisant la dette et sans augmenter l'impôt.



Fonctionnement
256 025 €
Investissement
32 161 €

Les politiques municipales

Culture

Une politique culturelle avec des choix et des orientations affirmées
100 000 € de contrats artistes et techniciens et 37 000 € de subventions pour les 24 associations culturelles

Parmi les actions 2013

Programmation culturelle

- La culture hors les murs avec la 2^e édition de Petites scènes en ville du 23 au 26 mai, les Jeur'His de Guingamp...
- Une programmation diversifiée avec 19 spectacles jeune public, théâtre, musique, danse, clown, acrobate...
- Un travail de médiation culturelle en lien étroit avec le Pôle solidarités, en partenariat avec Cultures du cœur
- Un projet d'exposition avec le Frac (Fonds régional d'art contemporain) réalisé avec des habitants
- Une convention avec Gwin Zegal pour la présentation de deux expositions photographiques par an et un travail de médiation autour de la photographie (plus de 8 000 visiteurs pour les expositions présentées en 2012)
- Un programme pluriannuel d'investissement pour le théâtre, avec pour 2013 l'acquisition d'un nouvel ensemble acoustique pour 13 750 €

Médiathèque

- 48 200 € pour l'acquisition de livres et documents divers
- Un programme de conférences et d'animations tout au long de l'année
- Un comité de lecture BD ouvert aux lecteurs
- 2250 lecteurs abonnés, 55 663 documents disponibles pour le prêt, 111 152 documents empruntés par an et 54 282 passages, soit 284 personnes par jour.



Fonctionnement
159 812 €
Investissement
43 244 €

Sports, loisirs

Soutenir le sport associatif et valoriser les pratiques libres
65 888 € de subventions pour les 28 associations sportives

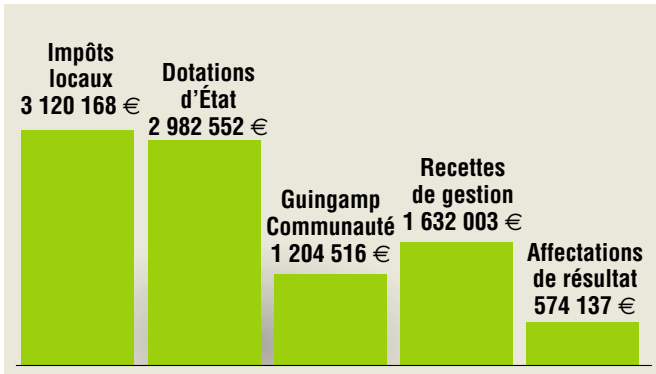
Parmi les actions 2013

- 3 nouveaux défibrillateurs installés à la médiathèque, à l'espace sportif de la Madeleine et Castel Pic
- Mobilier divers (bancs, tables et chaises, matériel EPS)
- Poursuite du programme des équipements de quartier avec l'installation de filets pare-balls au City parc de Roudourou
- Renouvellement de matériel pour les stades et les salles sportives

Les chiffres du budget 2013

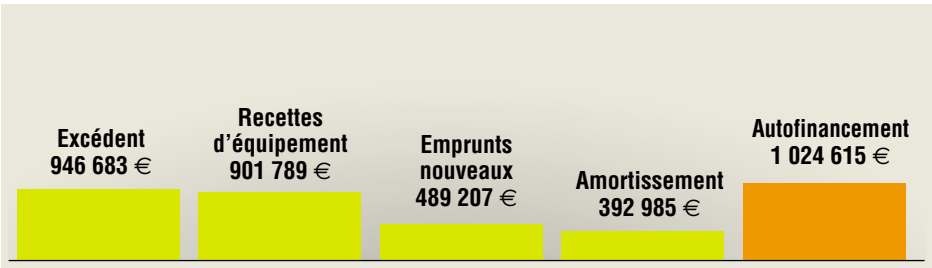
Budget de fonctionnement : 9 513 375 €

Les recettes

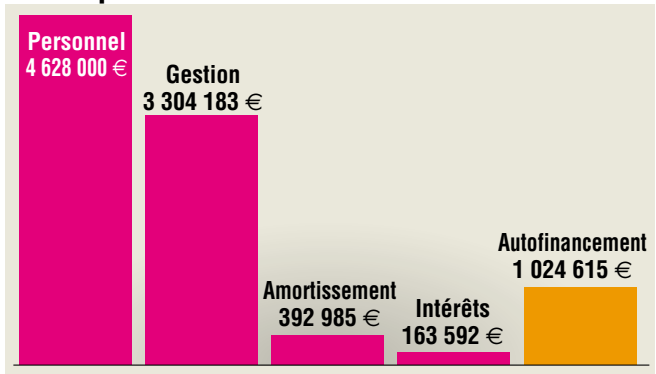


Budget d'investissement : 3 755 289 €

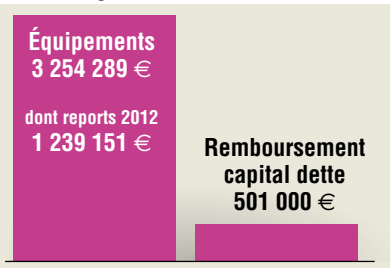
Les recettes



Les dépenses



Les dépenses



2 mots clés :

Investir

- au service de trois priorités :
- attractivité par une politique volontariste de valorisation de son patrimoine, d'aménagement des espaces publics et d'amélioration du cadre de vie
 - solidarité et lien social en accompagnant la population vers les services et les droits et en travaillant sur la parentalité et la lutte contre l'isolement
 - qualité du service public en intégrant la notion de développement durable

Maîtriser

les dépenses de fonctionnement et chercher de nouvelles ressources pour limiter le recours à l'emprunt et garder une marge de manœuvre pour investir.

Pas d'augmentation des taux depuis 2010

Les impôts locaux

Le produit et les taux

Taxes	Bases prévisionnelles 2013	Taux ville de Guingamp (2010)	Produits
Habitation	8 188 000 €	15,40	1 260 952 €
Foncière	7 057 000 €	26,27	1 853 874 €
Foncière non bâti	9 000 €	59,35	5 342 €

> **Produit attendu sans augmentation des taux d'imposition : 3 120 167 €**



Fonctionnement
476 000 €*
* hors résidence
Kersalic

Solidarités et lien social

Accompagner la population vers les services et les droits

Parmi les actions 2013

- **Parentalité** : pré-accompagnement individualisé vers la réussite éducative
 - Accès au sport et à la culture en famille (Sport en famille, Dansons ensemble, Heure du conte)
 - Nouvelle tarification modulée pour l'accès aux services (centre de loisirs, restauration scolaire...)
 - Poursuite du travail avec tous les partenaires en particulier le centre social
- **Lutte contre l'isolement** : action du médiateur social dans les quartiers (Fête ensemble, projets d'habitants, jardins partagés...)
- **Accompagner le vieillissement**
 - Vie du Conseil des sages en lien avec le Conseil municipal des enfants
 - Aller vers les personnes âgées isolées en ville
 - Ouverture des nouveaux services sur la résidence Kersalic
- **Accompagnement des personnes marginalisées**
 - Poursuite du partenariat avec l'Association de la maison de l'Argoat
 - Nouveau travail sur les accueils d'urgence



Égalité, intégration, citoyenneté

Des actions favorisant le vivre ensemble

Parmi les actions 2013

En faveur des personnes handicapées

- Mise aux normes accessibilité de l'hôtel de ville et de la médiathèque consécutivement au diagnostic réalisé en 2012
- Poursuite du travail réalisé par la commission d'accessibilité
- Partenariat avec l'association Objectif autonomie pour sensibiliser aux risques et aux conséquences des accidents de la route

En faveur de la construction d'une citoyenneté européenne

- Poursuite et développement des actions pour les jumelages avec de nombreux projets de partage et d'échanges dans les villes jumelées d'Aue et de Shannon.
- Un projet européen : jeunesse pour la démocratie en lien avec la Fédération des œuvres laïques : 4 jeunes et 2 élus de chaque ville jumelée se rencontrent et échangent...
- Subvention d'équipement de 3000 € pour le Musée de la Résistance de St-Connan

En faveur de l'information et de la concertation avec les citoyens

Concertation avec la population sur les projets château et prison

Éducation, enfance

Un projet éducatif global qui vise la réussite et l'épanouissement de chaque enfant

Parmi les actions 2013

- Mise en place dès la rentrée 2013 de la réforme des rythmes scolaires pour les 450 enfants fréquentant les écoles publiques guingampaises
- 3^e mandat du conseil municipal des enfants avec de nombreux projets : la mémoire (en lien avec le conseil des sages, visite du musée de St-Connan), la restauration scolaire (visite au Sirescol à Lanvollon), l'environnement (participation à Guingamp Côté nature), la notion de handicap (en lien avec l'APF, sensibilisation au handicap)
- Poursuite du programme de réussite éducative avec deux ateliers à Roudourou et Castel Pic
- Réfection de classes, achat de rideaux
- Aménagement d'un nouvel accès pour l'école de Castel Pic



Fonctionnement
53 300 €
Investissement
33 000 €

Développement durable, environnement

Faire mieux avec nos ressources et agir autrement

Parmi les actions 2013

- Remplacement du matériel d'éclairage public par du matériel plus performant et moins consommateur d'énergie : 30 000 € (pour mémoire, coût de la facture d'électricité pour l'éclairage public en 2012 : 96 000 €)
- Développement et concrétisation des actions définies dans l'Agenda 21
- Travail sur les économies d'énergies avec le Pays de Guingamp dans le cadre de l'opération EcoGenR : analyse des consommations, diagnostic
- Poursuite de l'installation de détecteurs de présence dans les locaux associatifs : espace sportif de la Madeleine, Castel Pic, Corvaisier, Escodans
- Étude pour le remplacement de la porte et des menuiseries de l'hôtel de ville (datant de 1970) confiée à un architecte des Monuments historiques (obligatoire du fait du classement Monument historique du bâtiment)
- 3^e édition de Guingamp Côté nature le 26 mai 2013 en lien avec Petites scènes en ville

Fonctionnement
4 900 €
Investissement
38 850 €

à vendre
ou à louer

Votre local d'activités visible de la RN12

PLOUMAGOAR



1700 m² de locaux d'activités divisibles - parking - aire de livraison

COMMESPACE
IMMOBILIER D'ENTREPRISE

02 96 75 42 75

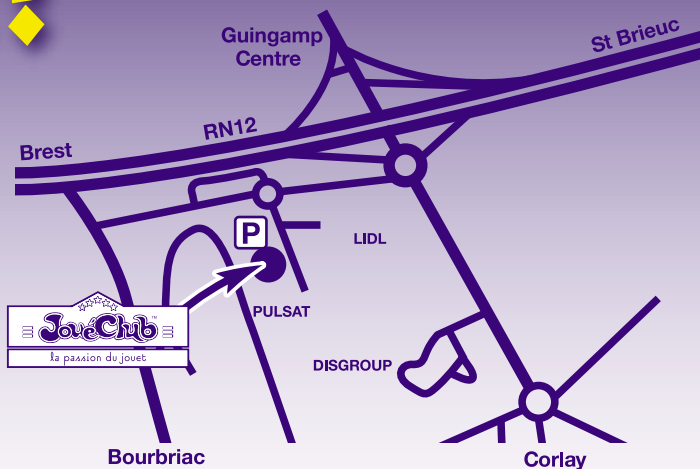
www.commespace.fr

Votre nouvel espace

est ouvert !

**Plus de 800 m²
d'exposition
Des univers pour
tous les âges**

JouéClub™



HEURES D'OUVERTURE :

**Du mardi au samedi de 9h30 à 12h - 14h à 19h
et le lundi de 14h à 19h**

Zone du Runiou • 02 96 43 77 97

PLOUMAGOAR/GUINGAMP

JouéClub™

la passion du jouet



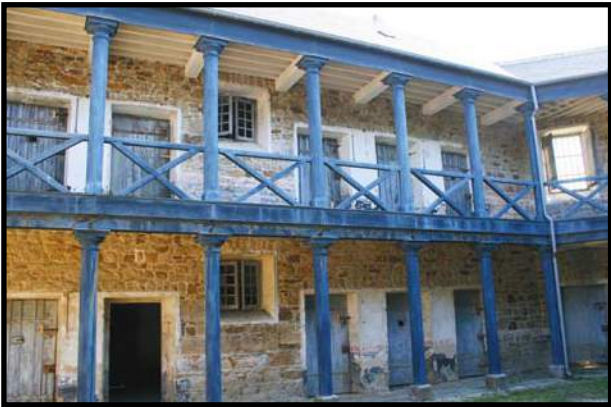
Fonctionnement
40 200 €
Investissement
768 600 €

Espaces publics, cadre de vie

Sécurisation, juste répartition, concerter et agir

Parmi les actions 2013

- Phase 2 du plan de circulation : (crédits 2013) 533 000 €
Quartier St-Michel : aménagements à réaliser rue des Ponts St-Michel, rue Foch, rue des Salles, rue de la Madeleine, rue des Carmélites...
Lancement de la concertation avec les riverains et les commerçants au printemps
- Résultat des visites de quartiers : 207 000 € seront consacrés à des aménagements de voirie destinés à diminuer la vitesse des véhicules, sécuriser les cheminements piétons et les abords d'établissements scolaires : rue Fichonas, rue Brizeux, rue du Général Leclerc, route de Bourbriac, rue Laurens de la Barre, Castel Pic, rue des Capucins...
- Amélioration de la signalétique en ville pour les services au public : 13 500 €
- Réaménagement du jardin public
- Travaux divers dont bornes incendies



Fonctionnement
14 585 €
Investissement
374 000 €

Patrimoine

Dynamiser Guingamp en valorisant le château, la prison et la langue bretonne, en donnant du souffle à notre mémoire collective

Parmi les actions 2013

- Actions de connaissance et de valorisation du patrimoine : poursuite du travail avec les associations du patrimoine pour la réalisation d'un nouveau dépliant de présentation d'un monument historique et réédition du dépliant sur la basilique réalisé en 2012 et tiré à 2 000 exemplaires et épuisé à ce jour.
- 30^e anniversaire des Journées du patrimoine avec pour thème le 100^e anniversaire de la loi de 1913 sur la protection des monuments historiques.
- La prison : finalisation de l'étude jusqu'au dossier de permis de construire et de consultation des entreprises : 237 000 € et début d'un travail de collecte de témoignages sur la prison
- Le château de Pierre II : définition du programme de travaux suite à l'étude réalisée en 2012/2013 et à la concertation à venir avec les riverains et les commerçants et réalisation d'une première tranche de travaux : 122 000 €
- 3^e et dernière tranche du renouvellement des plaques de rues : 15 000 €



Fonctionnement
25 950 €
Investissement
492 508 €

Développement urbain, logement

Un cadre de vie et un logement pour tous

Parmi les actions 2013

Renouvellement urbain

- Aménagement du lotissement de Gourland : construction de 35 logements collectifs, 22 logements locatifs individuels et mise en vente de 11 terrains à bâtir au prix unitaire de 47 € le m².
- Viabilisation de l'accès à l'opération de construction de 11 logements locatifs sociaux à la Madeleine : 64 000 €
- Attribution de subventions PLAI à Guingamp habitat : subvention de 5 340 € par logement qui déclenche le versement d'une subvention de 10 680 € par le Département, versée par moitié au début des travaux et le solde à l'achèvement : 24 030 €

Urbanisme

- Finalisation de la révision du Plan local d'urbanisme avec l'enquête publique programmée en juin
- Étude urbaine autour de l'îlot Cosquer / St-Sauveur / Yser afin de définir les capacités d'évolution de ce secteur à moyen et long terme

Gestion des services publics

Garder un niveau de service performant pour la population

Parmi les actions 2013

- Acquisition de matériel pour les services (matériel technique : 59 200 €, logiciels : 18 450 €, équipement informatique, téléphonie et mobilier : 11 485 €)
- Plan de formation pour le personnel : 30 000 €
- Charges de personnel : 4 628 000 € (stables)
- Administration générale (assurances, courrier, petits équipements administratifs, téléphone, courrier, intérêts des emprunts, cotisations, impôts...) : 1 728 081 €
- Énergie, électricité, carburants : 536 500 € (augmentation de 1,72 % liée à l'augmentation des taxes malgré une stagnation globale des consommations)
- Bâtiments : 261 600 €, dont 128 000 € pour la réparation de l'espace sportif de la Madeleine, compensée par un remboursement de l'assurance équivalent.

Et aussi

- Travaux de mise en sécurité à Kergoz (lignes de vie) : 13 500 €
- Rénovation de salles à l'espace d'activité et de loisirs de Roudourou : 24 000 € (report)
- Remplacement d'une chaudière à la mairie : 39 000 €
- Chauffage à la basilique (en attente de l'accord de la Drac sur le procédé proposé : 21 000 € (report)
- Voirie, fêtes et cérémonies : 121 300 €, dont 25 000 € pour le remontage de la passerelle à Ste-Croix suite aux travaux sur le viaduc SNCF et 41 300 € de location de matériels pour le festival de la St-Loup.

Le carnet d'adresses

CÔTÉ BEAUTÉ :

ESCAPADE CHAUSSURES - Maroquinerie

Nouveau à Guingamp !
Hommes - Femmes - Enfants

Place du Centre - Guingamp
02 96 43 76 09

CÔTÉ SERVICES :

AGE D'OR SERVICES - Une présence active à vos côtés

AGE D'OR SERVICES
Une présence active à vos côtés

- aide à domicile
- aide ménagère
- accompagnement
- téléassistance
- livraison de courses
- jardinage
- bricolage
- garde d'enfants

3 rue des Ponts-Saint-Michel - Guingamp
02 96 43 96 62 / 06 22 63 65 76
guingamp@agedorservices.com - www.agedorservices.com

CEREV - Entreprise Paysages

- création
- entretien
- élagage
- clôture

Les Grosses Pierres - Ploumagoar
06 77 93 38 41
cerevpaysage@orange.fr

Clin d'Oeil Opticien

**Galerie commerciale
CARREFOUR**
Rond-Point Kennedy
22200 Grâces-Guingamp
du lundi au samedi 9h-19h
clindocilopticien@hotmail.com
tél. 02 96 44 28 20
fax 02 96 21 35 51



Atelier du peintre

**Peintures ■ Revêtements sols et murs
papiers peints ■ Matériel ■ Outillage**

Zone des Longs Réages, rue de la Prunelle
BP 40106 - 22191 Plérin cedex
Tél. 02 96 74 40 41 Fax : 02 96 79 87 69

La culture en proximité

Ar sevenadur tost deoc'h

“L'éducation artistique en milieu scolaire, la rencontre entre les artistes et les habitants à l'occasion des Petites scènes en ville sont des engagements forts de la municipalité en faveur de la culture en proximité. Vous pourrez lire le beau projet mené avec la comédienne Guylaine Kasza au collège Jacques Prévert. La saison prochaine, nous accueillerons une exposition d'art contemporain. Cet art vous semble hermétique ? Voici une occasion de faire tomber les préjugés. Nous avons souhaité que des Guingampais puissent être associés à la réalisation de cette exposition. Ils auront la mission de choisir des œuvres et de participer à l'organisation de la manifestation en partenariat avec le Fonds régional d'art contemporain (Frac). Aucune connaissance n'est demandée : peut-être la curiosité, le goût des couleurs, le goût de l'étrange... C'est un projet qui nous tient à cœur et que nous souhaitons accessible à tous dans la seule limite des places disponibles”.

Pierre-Yves Conan,
adjoint au maire en charge de la culture



Une artiste en résidence au collège Jacques Prévert, un projet inédit

La conteuse Guylaine Kasza est accueillie en résidence de création au collège Jacques Prévert durant l'année scolaire 2012/2013. “Avec une classe de 6^e et deux classes de 3^e, nous travaillons sur ma prochaine création autour de la figure de Médée”, explique l'artiste. Après son séjour en novembre et décembre, Guylaine Kasza reviendra au collège en avril prochain, avant la diffusion du spectacle au théâtre du Champ-au-Roy.

Témoignages

Maïwenn, élève en 3^e : “En entrant dans la pièce, nous avons découvert une grande boîte noire qui nous servira d'espace scénique au cours de nos séances de théâtre. Nous allons revoir toute l'histoire de Médée en détails et prouver que ce mythe est toujours d'actualité.”

Clara, élève en 3^e : “En ce moment, une comédienne nommée Guylaine est au collège pour nous faire partager son savoir. Elle nous offre une occasion de découvrir des auteurs essentiels comme Anouilh, Corneille, Euripide, Sénèque... Elle nous apprend aussi à travailler notre corps et à penser aux autres, ne plus penser à sa petite personne. Guylaine a fait du collège, une “résidence d'artistes”, donc c'est comme si c'était sa maison, elle y travaille et passe ici une bonne partie de son temps”.

M^{me} Geffroy, professeur de français : “La boîte noire installée pour l'occasion dans l'enceinte du collège est le lieu de rencontre avec les élèves, un lieu d'échange et de partages.”

M^{me} Marcon, professeur de français-latin : “Une expérience riche et pleine de résonances chez nos élèves qui attendent avec impatience une deuxième rencontre en avril...”

M^{me} Morvan, principale adjointe : “J'ai apprécié la mobilisation des élèves, leurs initiatives personnelles, leur plaisir visible à partager cette expérience. Je trouve important de permettre aux élèves et aux enseignants de travailler différemment et d'apprendre autrement : l'accueil d'une résidence d'artiste a des impacts notables sur l'organisation bien réglée de la vie d'un établissement et permet de faire entrer concrètement l'art et la culture au collège sans toujours aller chercher à l'extérieur. Elle permet aussi aux élèves et aux adultes de comprendre que le théâtre n'est pas un domaine réservé élitiste mais bien à la portée de tous.”

Guylaine Kasza : “Ils adorent l'histoire de Médée. Je travaille avec eux sur la notion de héros tout en transmettant des valeurs. J'ai mis en place une pédagogie de la transmission.”

L'équipe du Théâtre du Champ-au-Roy : “Les élèves découvrent le travail quotidien d'un artiste et partagent des moments de rencontre permettant de faire tomber les préjugés et de changer leur regard sur le spectacle vivant.”



Des rendez-vous au collège mais aussi dans la ville

- **L'Heure du conte**, avec Guylaine Kasza, mercredi 10 avril à 15h : ouverte à tous au centre social - Gratuit
- **Spectacle “Les Voyages de Médée”**, au Théâtre du Champ-au-Roy, 19 avril à 14h (séance scolaire) et 20 avril à 20h30 (séance tout public).

Un moment fort : “la Brigade Médée”

La “Brigade Médée” un mardi midi au réfectoire : quelques élèves volontaires ont surgi devant leurs enseignants et leurs camarades. Il s'agissait de jouer des scènes de Médée, certains déclamant des vers de Corneille, d'autres de Sénèque ou encore d'Euripide pour les sensibiliser au projet. Ce fut une réussite ! La scène des Argonautes ou celle de Médée en femme bafouée les a littéralement impressionnés.

La résidence d'artiste, un projet multipartenarial

L'éducation artistique et culturelle est une priorité des ministères de la Culture et de la Communication, et de l'Éducation nationale. Elle constitue le socle de la démocratisation de l'accès à la culture. La résidence d'artiste a pour but de favoriser la création en milieu scolaire et d'ouvrir l'établissement sur l'extérieur. Le projet développé à Guingamp est le fruit d'un travail partenarial entre le collège Jacques Prévert, la ville de Guingamp et le Théâtre du Champ-au-Roy, la compagnie Carnets de Voyages, Itinéraires Bis, le Conseil général des Côtes d'Armor et la Drac Bretagne.



Petites scènes en ville, Guingamp Côté nature

Au mois de mai, empruntez les chemins de traverse

- Du 23 au 26 mai, Guingamp va vivre autrement la culture. Des petites scènes en ville (danse, théâtre, musique) vont créer l'événement au cœur de monuments parfois méconnus.
- Le dimanche 26 mai, Guingamp Côté nature vous invite à flâner sur les berges du Trioux et à participer, en famille, à de nombreuses animations...

À la découverte de l'art contemporain

Nous recherchons des curieux et des aventuriers : découvrez l'art autrement... en organisant vous-même une exposition !

À votre disposition : une collection d'œuvres d'art contemporain, un lieu pour exposer, des professionnels et des artistes qui vous accompagnent dans cette aventure. L'art contemporain, vous n'y connaissez rien et d'ailleurs généralement ces œuvres vous paraissent assez incompréhensibles ? Aucune importance ! Voici justement une bonne occasion de découvrir l'art de notre temps par une expérience directe. Vous ne serez pas des spectateurs, vous agirez collectivement, des coulisses jusqu'à la présentation au public : choisir des œuvres, organiser l'exposition et son inauguration, faire venir les visiteurs et défendre vos choix, ce sont quelques-uns des rôles que vous aurez à jouer. Pour partager, échanger, rien de tel que le mélange de génération ! Alors, venez avec fils, petite-fille, neveu...

Pratique

Le projet se déroulera du mois de septembre 2013 au printemps 2014.

L'accès à ce projet est totalement gratuit pour les participants.

Renseignements auprès du service culturel de la mairie de Guingamp : 02 96 40 64 45 ou service.culturel@ville-guingamp.com

Les partenaires du projet : service culturel de la ville de Guingamp, médiathèque de Guingamp et le Fonds régional d'art contemporain Bretagne (Frac Bretagne)



Frac Bretagne, photo Roland Vallée/Région Bretagne ©Studio Collé Dées



NE PAYEZ PLUS POUR NÉGOCIER !

À la recherche d'un crédit immobilier, rachat de prêts, les experts **RAPIDO PRÊT** négocient pour vous les meilleures conditions bancaires pour votre futur projet ou investissement.

Laissez-nous négocier pour vous le montant de vos devis, **RAPIDO TRAVAUX** intervient dans tous les corps d'états : rénovation, décoration d'intérieur...

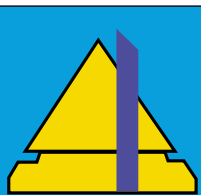
**100%
GRATUIT !**

21, rue Saint-Yves • **GUINGAMP** • 02 96 40 24 31 • www.rapidopret.com



INSTALLATION • DÉPANNAGE • PLOMBERIE
CHAUFFAGE • RAMONAGE • ENTRETIEN
NOUVELLES ÉNERGIES

PABU / 02 96 44 08 03



POMMELET CONSTRUCTIONS

Entreprise générale
de bâtiments

Neuf et rénovation

GRACES - 22200 GUINGAMP
02 96 43 73 25
pommelet.constructions@wanadoo.fr Fax 02 96 44 03 92



GEORGES HENRY

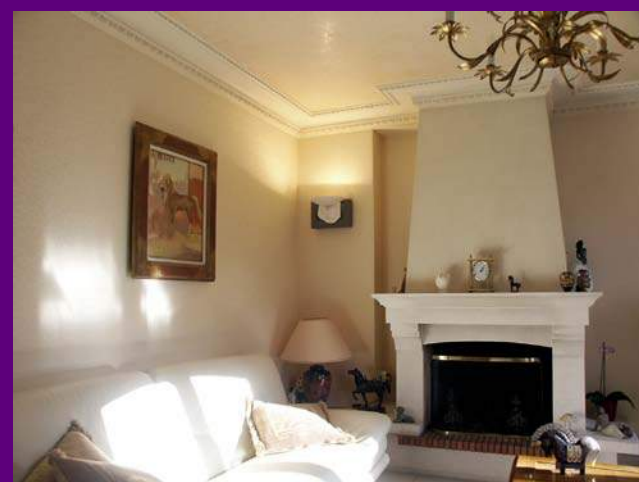
Peinture Décoration
DÉCORATION INTÉRIEURE



Planche déco

Peinture - Décoration intérieure

MOREL Michèle



- Chaux ferrée • Effet béton • Papiers peints
- Patines • Staff...

Extérieurs :

- Ravalement de façade
- Isolation thermique extérieure

22200 GRACES - GUINGAMP
Tél. 02 96 43 74 78
Port. 06 20 71 56 53

Le billet de l'opposition

Ger tu enep an Ti-kêr

GuingampMaG le Magazine d'actualités de Guingamp 17

La rigueur c'est maintenant !

Il y a un an, lors du débat d'orientation budgétaire, Madame la Maire fulminait contre la politique de rigueur imposée aux collectivités locales par l'État "sarkozien". Douze mois plus tard, elle ne trouve rien à redire aux coupes budgétaires promises à ces mêmes collectivités par le Gouvernement Ayrault, de l'ordre de 3 milliards d'euros en 2013 et 2014. Ce qui était considéré hier comme insupportable est soudainement devenu indispensable et raisonnable.

Rigueur de droite ? Rigueur de gauche ? La dure réalité économique tout simplement ! Et comme nous le disions dans notre billet de mars 2012 (Mag n°16), nous avons vécu pendant des décennies au-dessus de nos moyens. Un peu de sobriété dans les projets des communes, des départements et des régions obligent les élus à réfléchir à la pertinence de leurs investissements et surtout à les prioriser en fonction de leur utilité. Nous citerons, en ce qui concerne Guingamp, le projet pharaonique de réhabilitation de la prison : plus de 8 millions d'euros ! Est-ce bien raisonnable quand les financements se tarissent ? Est-ce cela que les Guingampais attendent en priorité ?

À un an des prochaines élections municipales, c'est à cette question qu'il va falloir répondre, sans aller chercher des solutions près des partis politiques institutionnels, de droite comme de gauche. Dans une commune de notre taille, il n'est pas souhaitable de politiser le débat, les réponses doivent être locales, au plus près du terrain. Ce sera le fil rouge de notre réflexion.

L'équipe de la minorité au conseil municipal □

Cadrea fête ses 30 ans et expose

Cadrea, 30 vloaz hag
un diskouezadeg
ganti

Du 1^{er} juin au 9 juin, Espace F-Mitterrand, de 10h à 12h et de 14h à 18h

L'association existe depuis 30 ans. Elle perdure grâce à la persévérance de nombreux bénévoles. Son but est une recherche artistique permanente, elle s'adresse à des adultes débutants ou confirmés. Quatre professeurs diplômés donnent des cours de peinture, dessin, pastel, modelage, loisirs créatifs, encadrement, Tapisserie d'ameublement (réfection de siège ou de fauteuil).

Des cours avec modèle vivant ont lieu. Nous avons 19 cours et environ 150 participants Cette année, nous ajoutons un stage d'aquarelle qui aura lieu le 29 mars. Nous organisons également une sortie au printemps, la dernière eu lieu aux forges des Salles ainsi qu'à l'abbaye de Bon-Repos, ces visites sont toujours accompagnées d'un guide.



Nous avons déjà visité Roscoff, Paimpol, l'abbaye de Beauport, l'île de Batz... Cadrea est également un lieu d'échange très convivial et l'ambiance y est très "sympa". Nous avons des élèves présents depuis de nombreuses années voire depuis la création. Nous avons décidé, à l'occasion de notre anniversaire, de remercier et de fêter nos anciens. Notre exposition sera parrainée par un artiste et nous espérons entre 800 et 1000 visiteurs.

Inscription au cours toute l'année 02 96 45 20 85
Les cours de Cadrea sont dispensés dans les locaux du centre culturel du Champ-au-Roy.

questions/réponses Goulennod / respontod

Cette rubrique vous est réservée. Vous souhaitez poser une question, faire une remarque, un commentaire... Écrivez à Guingamp Mag service communication : 1 pl. du Champ au Roy 22200 Guingamp.

Quelles sont les distances de plantation à respecter ?

Avec l'arrivée du printemps, les jardiniers retournent avec plaisir dans leur jardin avec l'envie de plantations nouvelles. C'est le moment de rappeler qu'il convient de respecter certaines règles lors des plantations et éviter ainsi tout problème une fois l'arbre grandi... À Guingamp, c'est le code civil (article 671) qui s'applique, la ville n'ayant pas institué de règlement particulier :

- Les arbres dont la hauteur est supérieure à 2 m doivent être plantés à une distance minimum de 2 m de la propriété voisine.
 - Les arbres ou arbustes dont la hauteur est inférieure à 2 m doivent être plantés à une distance minimum de 0,5 m de la propriété voisine.
- Quels sont les droits du voisin si ces distances de plantation ne sont pas respectées ? (Article 672 du Code civil) Le voisin peut exiger que les arbres ou arbustes soient arrachés ou réduits à la hauteur légale. Cependant il existe trois exceptions qui permettent de sauvegarder les plantations malgré l'infraction constatée :
- Existence d'un titre : c'est un acte authentique (publié à la Conservation des hypothèques) qui concrétise un accord entre voisins.
 - Destination de père de famille : ce terme peu explicite se réfère au cas où la division d'une parcelle a entraîné de fait un non-respect des distances de plantation.
 - Prescription trentenaire : le non-respect des distances légales existe depuis plus de 30 ans sans que le voisin n'ait émis la moindre contestation.

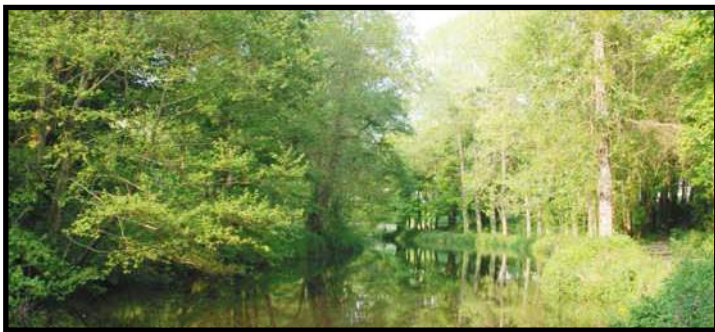
Que faire en cas de difficultés pour recevoir la télévision ?

Six nouvelles chaînes gratuites en haute définition ont été lancées en décembre 2012 et sont déployées progressivement sur le territoire. Des modifications sont à prévoir avec l'arrivée de ces chaînes le 26 mars 2013 en Bretagne. Ces travaux sont susceptibles d'affecter la réception des chaînes de télévision existantes. L'agence nationale des fréquences (ANFR) veille à la bonne réception des signaux de la TNT.

Un seul numéro d'appel pour vous aider en cas de difficultés : 0 970 818 818, du lundi au vendredi de 8h à 19h (prix d'un appel local) et un site internet www.recevoirlatnt.fr

Depuis le 26 mars, certaines chaînes locales et quelques décrochages régionaux de France 3 ont été renumérotés. Il est possible de les retrouver à partir du numéro 30. Quant aux chaînes payantes, elles sont numérotées au-delà de 40.

Les foyers recevant la TV par le câble, le satellite, l'ADSL ou la fibre ne sont pas concernés.



Quelles sont les droits et obligations des riverains du Trieux ?

Selon l'article L215-14 du Code de l'environnement : "le propriétaire riverain est tenu à un curage régulier pour rétablir le cours d'eau dans sa largeur et sa profondeur naturelles, à l'entretien de la rive par élagage et recépage de la végétation arborée et à l'enlèvement des embâcles et débris, flottants ou non, afin de maintenir l'écoulement naturel des eaux, d'assurer la bonne tenue des berges et de préserver la faune et la flore dans le respect du bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques". C'est donc au propriétaire riverain d'entretenir les berges et non à la ville. Il en est de même des murs ou clôtures donnant sur la rivière : en droit français, les riverains des cours d'eau sont les seuls responsables de leur protection contre les inondations. Les collectivités territoriales peuvent prendre en charge des travaux de défense contre les inondations, (digues, barrages, ralentissement dynamique) mais cela n'a rien d'obligatoire. En revanche, le propriétaire riverain dispose de droits. Il est propriétaire du fond de la rivière jusqu'à moitié de son lit, mais l'eau ne lui appartient pas, elle est propriété commune. Le droit de pêche lui appartient également mais il doit adhérer à une AAPPMA pour pouvoir pêcher chez lui.

agenda Deizataer

Mars

CULTURE

Du 23 mars au 26 mai exposition "Champs / contre-champs, les visages de la ruralité" par le Centre d'art Gwin Zegal - Espace François-Mitterrand (mairie), Studio Gwin Zegal et en extérieur sur différents sites de Guingamp

Avril

CULTURE

Samedi 6 avril 18h marionnettes et rock n' roll "High Dolls" par la Compagnie Opéra Pagaï - Théâtre du Champ-au-Roy
Jeudi 11 avril à 19h conférence animée par Emmanuel Laurentin, journaliste et producteur de l'émission La Fabrique de l'Histoire (France culture) "La France et ses paysans" théâtre du Champ-au-Roy
Vendredi 12 avril 20h30 musique classique "De Venise à Buenos-Aires" par l'Orchestre symphonique de Bretagne - Théâtre du Champ-au-Roy
Samedi 20 avril 20h30 théâtre / conte "Les Voyages de Médée" par la Compagnie Carnets de voyages, Guyline Kasza - Théâtre du Champ-au-Roy

FOOTBALL

Vendredi 5 avril 20h30 L2 EAG / Clermont - Roudourou
Samedi 6 avril 15h U19 nat EAG / Angers - Stade Yves Jaguin
Samedi 13 avril 15h CFA2 EAG / Granville - Stade Yves Jaguin
Dimanche 14 avril 15h U17 nat EAG / Vannes - Stade Yves Jaguin
Vendredi 19 avril 20h30 L2 EAG / Le Mans - Roudourou
Dimanche 28 avril 15h U19nat EAG / Chateauroux - Stade Yves Jaguin

HANDBALL

Samedi 13 avril 19h N3 masc Guingamp / Rouen - Corvaisier
Samedi 27 avril 19h N3 masc Guingamp / Paris HB - Corvaisier

BASKET BALL

Samedi 6 avril 21h Rég fém Guingamp / St-Malo - Corvaisier
Samedi 20 avril 20h30 Rég fém Guingamp / Romagné - Corvaisier

DIVERS

Jeudi 11 et vendredi 12 avril cirque - Kergoz
Dimanche 14 avril vide-grenier - École de Castel Pic
Mercredi 17 avril rencontre spéciale Sport adapté (athlétisme) - Prieuré
Samedi 20 et dimanche 21 avril salon de l'habitat et de l'automobile - Kergoz
Jeudi 25 avril vente décentralisée Emmaüs (vide-grenier) - Centre social

Mai

CULTURE

Du jeudi 23 mai au dimanche 26 mai Petites scènes en ville

FOOTBALL

Samedi 4 mai 15h CFA2 EAG / Locminé - Stade Yves Jaguin
Vendredi 10 mai 20h30 L2 EAG / Lens - Roudourou
Samedi 18 mai 18h CFA2 EAG / St-Lo - Stade Yves Jaguin
Dimanche 19 mai 15h U17 nat EAG / Brest - Stade Yves Jaguin
Vendredi 24 mai 20h30 L2 EAG / Dijon - Roudourou

HANDBALL

Samedi 4 mai 19h N3 masc Guingamp / Ivry - Corvaisier

BASKET BALL

Dimanche 5 mai 15h30 Rég fém Guingamp / St-Brieuc - Corvaisier

DIVERS

Du vendredi 10 au dimanche 12 mai cirque - Kergoz
Samedi 18 mai gala de boxe - Corvaisier
Dimanche 26 mai Guingamp Côté nature et Petites scènes en ville - Bordure Trieux et ville

Juin

CULTURE

Samedi 22 juin fête de la musique

DIVERS

Dimanche 2 juin challenge escrime - Corvaisier
Vendredi 7 juin gala de judo - Corvaisier
Dimanche 9 juin Faite du sport- Jardin public
Samedi 15 juin gala de danse - Corvaisier



SALLE EXPO
ZI de Grâces Rue de Porsmin
CARRELAGES
Parquets Lambris
Aménagements extérieurs
02 96 40 15 60



Votre prestataire local **Print - Web**

Votre nom de domaine OFFERT
pour tout achat d'un site internet avant le 30 avril 2013

Agence Be New
2 rue St-Sébastien 22200 **Guingamp**
tél. **02 96 44 45 22** - fax 02 96 44 25 39
studiocrea@agbenew.com
studioweb@agbenew.com
agbenew.com





PLUS DE
1 500 LOGEMENTS
À LA LOCATION
Tél. : 02 96 40 62 30

Plus d'information sur guingamp-habitat.com



HEUX
assurances
courtier en assurances d'entreprises

L'assurance d'être bien conseillé

Immeuble La Vigie - 3, impasse de la vigie - 35418 Saint Malo Cedex
Tél. 02 99 81 22 52 - Fax 02 99 82 89 58 - contact@heux-assurances.com

ARMOR HABITAT



Une **EXPÉRIENCE UNIQUE SUR LE DÉPARTEMENT**
en matière de promotion immobilière, de lotissements et de contrats de maisons individuelles




Programme :
12 logements Rue du Manoir en partenariat avec la municipalité de Guingamp

- En Location Accession P.S.L.A. (exonération de la taxe foncière pendant 15 ans et TVA à 5,5 %*)
- Garantie de pertes financières, de rachat et de relogements
- T4 et T5 avec garage, sur terrain de 250 à 350 m²
- Labellisées B.B.C.** Effinergie, avec chaudière gaz à condensation et panneaux solaires thermiques.
- Livrés entièrement décorés avec le jardin aménagé

* Selon réglementation en vigueur
** B.B.C. : Bâtiment Basse Consommation

Pour tous renseignements, contacter : **Armor Habitat**
33,rue Abbé Garnier - 22000 Saint Brieuc - **02 96 94 04 72** - www.armor-habitat.fr/

**L'HOMME A TOUJOURS EU BESOIN
DE L'EAU. AUJOURD'HUI, C'EST L'EAU
QUI A BESOIN DE L'HOMME.**

LYONNAISE DES EAUX LANCE
LE CONTRAT POUR LA SANTÉ DE L'EAU.
www.contratpourlasantedeleau.fr



DES IDÉES NEUVES POUR L'EAU



Celtigel

Z.A. des 4 Voies - PLÉLO
Tél. : 02 96 79 50 50

LARMET
"Distri-peint"

- Tissus
- Voilages
- Confection
- Prêt à poser
- Conseils à domicile

ZA Runanvizit
PLOUMAGOAR • GUINGAMP
Tél. : 02 96 43 81 16
Fax : 02 96 44 02 77
larmetdpl@orange.fr



dolmen
Le vêtement taillé pour durer

ZA Rucaër - Pabu - BP 60348
22200 Guingamp Cedex
Tél. : 02 96 43 97 38
Fax : 02 96 43 95 94

www.dolmen-sa.fr
infos@dolmen-sa.fr

Fidèle

ALIMENTS POUR CHIENS ET CHATS

**Spécialiste de la nutrition
des chiens et des chats**

FIDÈLE SAS - ZI de Grâces - 22200 GUINGAMP
Tél. 02 96 40 63 00 - contact@fidele.fr

Intermarché
SUPER
e-commerce

BRICO
MARCHÉ

Netto
HARD DISCOUNT ALIMENTAIRE

Partenaires de la vie locale

Espace Commercial - SAINT-AGATHON - 22200 GUINGAMP